

**DREAL**  
**Auvergne-  
Rhône-Alpes**  
**CIDDAE**  
n° CS 31  
Mars  
2017

# Les Cahiers Statistiques

**OBSERVATION ET STATISTIQUES**

**ENERGIE**

## Données locales de production d'électricité renouvelable en Auvergne-Rhône-Alpes 2015



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

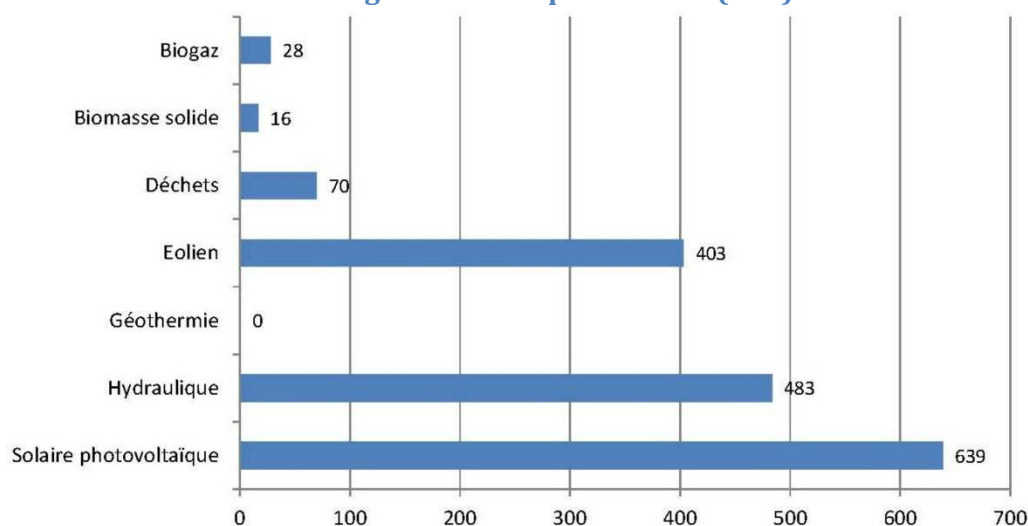
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

## Données locales relatives aux installations de production d'électricité renouvelable bénéficiant d'une obligation d'achat en 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes propose une exploitation de niveau régional des données mises à disposition par les opérateurs dans le cadre de l'arrêté du 14 juin 2011.

Les données départementales et communales relatives aux installations de production d'électricité renouvelable bénéficiant d'une obligation d'achat sont mises à disposition dans le cadre de l'arrêté du 14 juin 2011 définissant la diffusion de données locales sur les énergies renouvelables.

### La puissance installée des installations de production d'électricité renouvelable avec obligation d'achat par filière en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015 (MW)



## Accès aux données

### Résultats par région départements

Département	Biogaz		Biomasse solide		Déchets		Eolien		Géothermie		Hydraulique		Solaire photovoltaïque	
	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)	Nombre d'installations	Puissance installée (MW)
01 Ain	6	3,9									22	21,0	5 147	22,1
03 Allier	4	3,6					5	31,6			14	18,9	2 584	57,1
07 Ardèche	1	0,2					15	88,5			59	31,1	3 710	63,8
15 Cantal	2	0,3	1	4,4			12	101,0			24	29,1	1 636	106,5
26 Drôme	5	7,8	1	12,0			10	75,1			16	16,1	5 066	83,7
38 Isère	5	3,7			4	35,7	2	3,0			60	101,8	10 200	58,2
42 Loire	5	1,4									25	12,0	6 154	41,4
43 Haute-Loire	5	1,4					7	69,6			42	24,5	2 725	56,5
63 Puy-de-Dôme	4	3,8			1	16,6	6	34,3			32	33,4	5 152	53,8
69 Rhône					1	7,8					1	0,2	7 066	47,1
73 Savoie	4	1,3			1	9,6					61	168,7	3 733	23,4
74 Haute-Savoie	2	0,4									18	26,5	5 755	24,6
84 Auvergne-Rhône-Alpes	43	27,6	2	16,4	7	69,8	57	403,0	0	0,0	374	483,3	58 928	638,5

## Résultats par EPCI 2017-commune

Site internet DREAL : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/donnees-locales-relatives-aux-installations-de-a11092.html>

## Dictionnaire de données

Aux niveaux région et département, les données diffusées sont le nombre d'installations et les puissances cumulées correspondantes raccordées en fin d'année en MW, déclinées en sept filières :

- hydraulique ;
- éolien ;
- solaire photovoltaïque ;
- géothermie ;
- biogaz ;
- déchets incinérés ;
- biomasse solide (bois-énergie, résidus agricoles et agroalimentaires).

Aux niveaux EPCI et commune, les données sont identiques, à ceci près que les trois filières biomasse (biogaz, déchets incinérés et biomasse solide) sont regroupées. En application des règles du secret statistique, le nombre d'installations par commune n'est diffusé que s'il est au moins égal à trois. Le nombre d'installation par EPCI n'est diffusé que si le nombre de communes secrétisés dans l'EPCI est supérieur à 2.

## Dispositif de collecte

Les données proviennent des fichiers des obligations d'achat fournis par EDF et par la CRE pour les entreprises locales de distribution (ELD).

Seules sont prises en compte les installations produisant de l'électricité renouvelable pour lesquelles a été conclu un contrat d'obligation d'achat en vertu de la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

Sont donc exclues du champ :

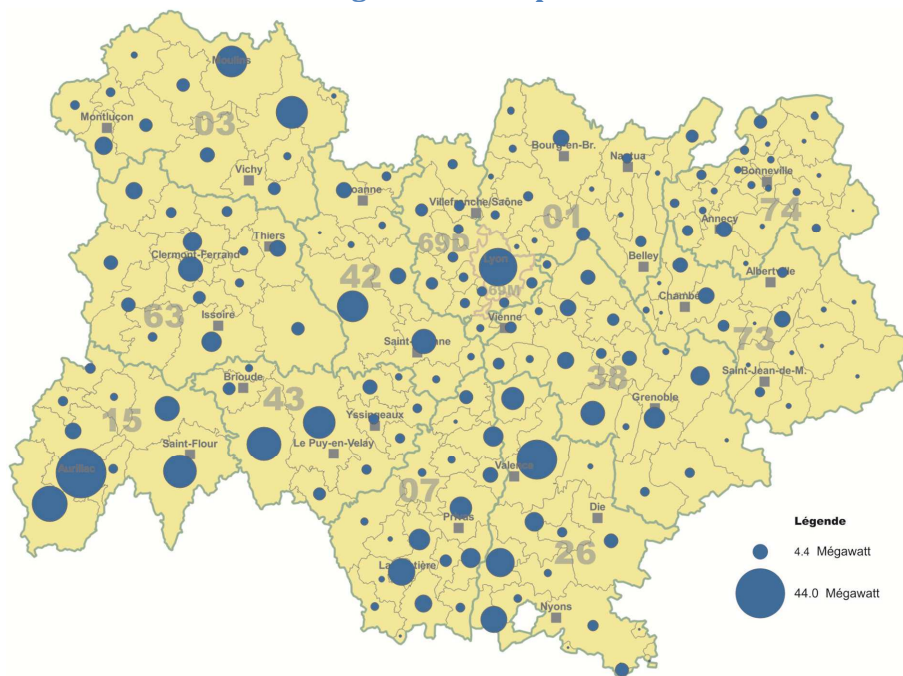
- les installations ne bénéficiant pas d'une obligation d'achat (comme les centrales hydrauliques de plus de 12 MW),
- les installations relevant d'un contrat d'achat antérieur à la loi de 2000,
- les installations relevant d'un contrat d'achat établi dans le cadre d'un appel d'offre.

## Méthodologie

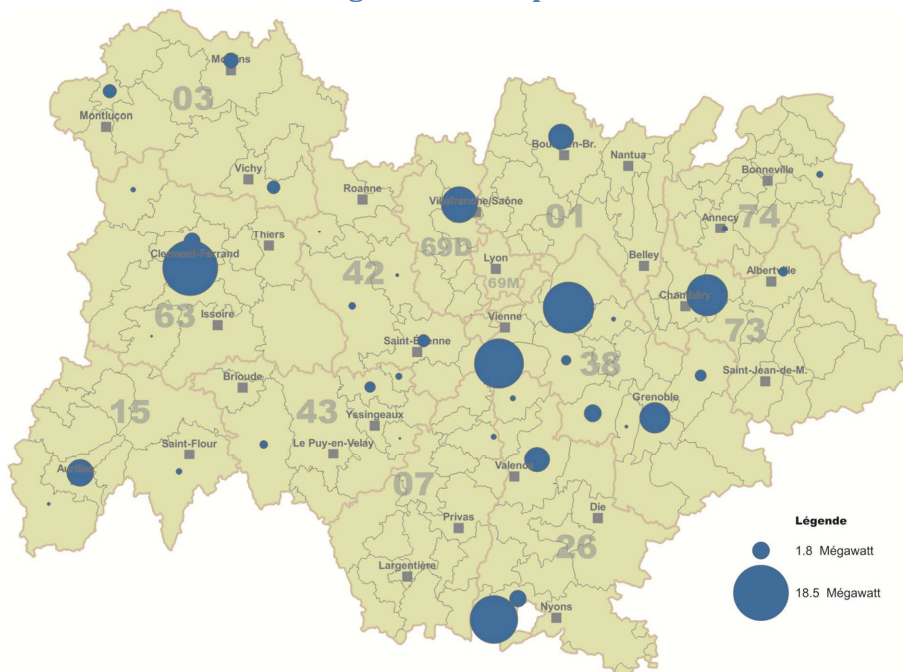
<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/s/differentes-energies-energies-renouvelables.html>

## Cartographie

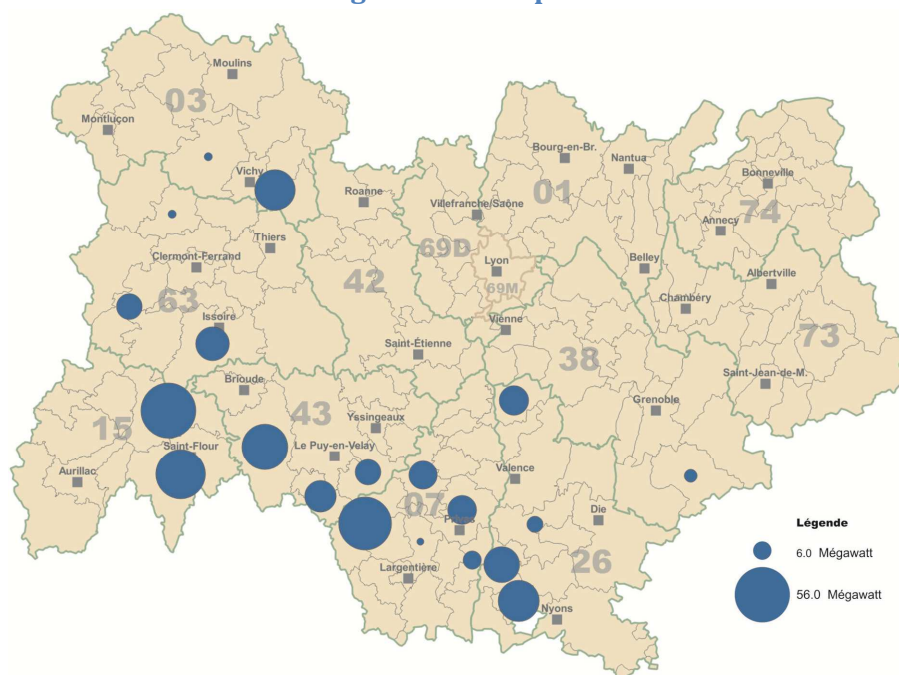
### Puissance installée de production d'électricité solaire photovoltaïque avec obligation d'achat par EPCI 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015



### Puissance installée de production d'électricité biomasse avec obligation d'achat par EPCI 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015



**Puissance installée de production d'électricité éolienne  
avec obligation d'achat par EPCI 2017  
en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015**



**Puissance installée de production d'électricité hydraulique  
avec obligation d'achat par EPCI 2017  
en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015**

